

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016

Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Address, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GENERAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

Le CNE
ELECTRONIQUE
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION

02

SOCIAL

02

GOUVERNANCE PUBLIQUE

06

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

04

RURAL

04

INFRASTRUCTURE

03

ADMINISTRATION

20

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arp.cm

Internet : www.arp.cm

N° 1360

26 Juillet 2017

26 July 2017

17H17/5:17 PM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	41 /AONO/PR/MINMAP/SG/DRES/DDHN/SG/DRES/DDHN /CDPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041 /AONO/PR/MINMAP/SG/DRES/DDHN/SG /DRES/DDHN /CDPM/HAUT-NYONG/2017 DU 21 /07/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION D'UNE MINI CENTRALE ÉLECTRIQUE AU SEIN DE LA PRISON PRINCIPALE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-08-2017

2	Reference	58/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 26/07/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°58/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 26/07/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA VILLE DE DOUALA. PHASES 2 ET 3. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-08-2017

3	Reference	N°016/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°016/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17 DU 21 JUILLET 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SALLE DES FETES DE MINTOM DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT SOCIO ECONOMIQUE DE LA ROUTE DJOUM MINTOM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-08-2017

4	Reference	59/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 26/07/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°59/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 26/07/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BUREAUX DES AGENTS SITUES A L'ENTREE DU CIMETIERE DE BOIS DES SINGES. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-08-2017

5	Reference	N°015/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17 DU 21 JUILLET 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OLAMZE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	16-08-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	60/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 26/07/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 60/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 26/07/2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES PASSERELLES PIETONNES SUR L'ACCES EST DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA — EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	31-08-2017

7	Reference	N°000008/AONO/CAMPOST/DG/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST), REGIONS DU LITTORAL ET DU SUD-OUEST N°000008/AONO/CAMPOST/DG/CIPM/2017 DU 25 JUILLET 2017 FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-07-2017

8	Reference	N° 04 /DC/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/2017 Lire
	Titre/objet	N° 04 /DC/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/2017 DU 19 JUILLET 2017 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-QUATRE (24) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINS VILLAGES DES COMMUNES DE BIPINDI, BIWONG BANE, LOLODORF, MEYOMESSI, MINTOM, MVANGAN ET OVENG EN TROIS (03) LOTS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	11-08-2017

9	Reference	N°05/DC/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/2017 Lire
	Titre/objet	N°05/DC/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/2017 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU MARCHÉ DE VIVRES D'ONDONDO (AMÉNAGEMENT DU HANGAR ET CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE 05 BOUTIQUES) ET DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 LATRINES AVEC LOCAL DU GESTIONNAIRE DANS LA COMMUNE DE MENGONG
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-08-2017

10	Reference	N° 001/BIS/AONO/PR/MINMAP/DRS/DDO/CDPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/BIS/AONO/PR/MINMAP/DRS/DDO/CDPM/2017 DU 13/07/2017 POUR TRAVAUX DECONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DEL'ENERGIE DE L'OCEAN (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-08-2017

11	Reference	N 002/BIS/AONO/PR/MINMAP/DRS/DDO/CDPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N 002/BIS/AONO/PR/MINMAP/DRS/DDO/CDPM/2017 DU 13/07/2017 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES AVEC BUREAU A LA SAR/SM DEFINDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-08-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	N°045/DDC/ PR/MINMAP/SG/DREN/CRPM-AI/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°045/DDC/ PR/MINMAP/SG/DREN/CRPM-AI/2017 DU 07 JUIL 2017 DÉSIGNATION DES TRAVAUX RÉHABILITATION D'UNE MARE ARTIFICIELLE ET LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL À ÉNERGIE SOLAIRE À MOGONG DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA FINANCEMENT : FINANCEMENT PNPD III (IDA) DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) QUATRE VINGT DIX (90) JOURS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-07-2017

13	Reference	N°044/DDC/ PR/MINMAP/SG/DREN/CRPM-TBEC/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 044/DDC/ PR/MINMAP/SG/DREN/CRPM-TBEC/2017 DU 07 JUIL 2017 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE HONKOL, A L'ECOLE PUBLIQUE DE DARSALA, A L'ECOLE PUBLIQUE DE DABANGA ET L'EQUIPEMENT EN MEUBLES A L'ECOLE MATERNELLE DE LOGONE BIRNI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-07-2017

14	Reference	015/DC/PR/MINMAP/SG/DRE/DDHN/CDPM/Haut-Nyong Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°015/DC/PR/MINMAP/SG/DRE/DDHN/CDPM/HAUT-NYONG/2017 DU 19/07/2017 POUR LA FOURNITURE D UN VEHICULE DE LIAISON A LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-08-2017

15	Reference	N°008/DC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°008/DC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 DU 24 JUILLET 2017 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE A L'IMMEUBLE DE LA DELEGATION REGIONALE CENTRE-SUD-EST DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) A YAOUNDE. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, REPRÉSENTÉ PAR LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL POUR LE CENTRE, SUD ET EST. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ART, EXERCICE 2017, LIGNE 222210 «MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS »
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	21-07-2017

16	Reference	N°007/DC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 DU 24 JUILLET 2017 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A LA DELEGATION REGIONALE DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) A YAOUNDE. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, REPRÉSENTÉ PAR LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL POUR LE CENTRE SUD ET EST FINANCEMENT : BUDGET DE L'ART, EXERCICE 2017, LIGNE N°222 310 « MATÉRIELS INFORMATIQUES, RÉSEAUX ET LOGICIELS »
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-07-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	N°01/ADCO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°01/ADCO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 26 JUILLET 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE (PICK-UP 4 X 4, DOUBLE CABINE, SIX PLACES ASSISES, ETAT NEUF) A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-07-2017

18	Reference	71/ASMI/MINTP/SG/DAG/SDMP/SSCEMP Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 71/ASMI/MINTP/SG/DAG/SDMP/SSCEMP DU 10/07/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DU SUIVI DU RENFORCEMENT DES COMPETENCES DANS LE DOMAINE DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-08-2017

19	Reference	COMMUNIQUE N°10/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°10/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°17/AONR/CUDICIPM/2017 DU 29 MAI 2017 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATLON DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE PLATEAU JOSS FINANCEMENT BUDGET CUD — EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

20	Reference	1192/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19 JUIL 2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1192/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 30 MAI 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DU RESEAU OUEST (REGION DU SUD-OUEST). PROGRAMME ANNUEL 2017. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

21	Reference	1191/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1191/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT PARTIEL DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 38/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BACS DANS LA REGION DU CENTRE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	1189/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE 1189/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 37/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION COMPLÈTE DES BACS DE BISSAGA ET BIMBA DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DE L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2017, LIGNE FONDS ROUTIER.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	2023/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 21/07/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2023 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 21 JUILLET 2017 PORTANT PUBLICATION COMPLÉMENTAIRE DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 32/AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 13 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DES ROUTES LIMIE SUD-SANGMELIMA, EBOLOWA-NKOEMVOM ET NKOEMVOM AMBAM, (PROGRAMME ANNUEL 2017).FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER (LOT N° 2-SU/17)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

24	Reference	0002/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0002/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR DU 25 JUILLET 2017 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINAC/CMPM/2017 DU 28 AVRIL 2017 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DES ARMATURES, DE DEPOSE DE CHARPENTE ET DE COUVERTURE DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NGOAZIP (REGION DU SUD)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

25	Reference	0001/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0001/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR DU 06 JUIN 2017 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINAC/CMPM/2017 DU 28 AVRIL 2017 L'ACQUISITION DE SIX (06) VEHICULES BERLINES POUR LES SERVICES CENTRAUX ET RATTACHES DU MINAC.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

26	Reference	068/L/M/SG/CAD3/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°068/L/M/SG/CAD3/2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

27	Reference	COMMUNIQUE N°10/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°10/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°17/AONR/CUDICIPM/2017 DU 29 MAI 2017 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATLON DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE PLATEAU JOSS FINANCEMENT BUDGET CUD — EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference	1192/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19 JUIL 2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1192/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 30 MAI 2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DU RESEAU OUEST (REGION DU SUD-OUEST). PROGRAMME ANNUEL 2017. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

29	Reference	1191/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1191/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT PARTIEL DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 38/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BACS DANS LA REGION DU CENTRE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

30	Reference	1189/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE 1189/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 37/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION COMPLÈTE DES BACS DE BISSAGA ET BIMBA DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DE L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2017, LIGNE FONDS ROUTIER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

31	Reference	2023/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 21/07/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2023 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 21 JUILLET 2017 PORTANT PUBLICATION COMPLÉMENTAIRE DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 32/AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 13 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DES ROUTES LIMIE SUD-SANGMELIMA, EBOLOWA-NKOEMVOM ET NKOEMVOM AMBAM, (PROGRAMME ANNUEL 2017).FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER (LOT N° 2-SU/17)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

32	Reference	0002/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0002/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR DU 25 JUILLET 2017 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINAC/CMPM/2017 DU 28 AVRIL 2017 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DES ARMATURES, DE DEPOSE DE CHARPENTE ET DE COUVERTURE DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NGOAZIP (REGION DU SUD)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference	0001/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0001/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR DU 06 JUIN 2017 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINAC/CMPM/2017 DU 28 AVRIL 2017 L'ACQUISITION DE SIX (06) VEHICULES BERLINES POUR LES SERVICES CENTRAUX ET RATTACHES DU MINAC.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

34	Reference	DECISION N°48/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°47/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 17/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 29 MAI 2017 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE PLATEAU JOSS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

35	Reference	280/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 Lire
	Titre/objet	DÉCISION ? 280/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT ATTRIBUTION PARTIELLE DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 38/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS BACS DANS LA RÉGION DU CENTRE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

36	Reference	0001/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0001/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2017 DU 06 JUIN 2017 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINAC/CMPM/2017 DU 28 AVRIL 2017 L'ACQUISITION DE SIX (06) VEHICULES BERLINES POUR LES SERVICES CENTRAUX ET RATTACHES DU MINAC
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

37	Reference	008/PR/MINMAP/DRES/DDBN/SPM/BAM Lire
	Titre/objet	DECISION N°008/PR/MLNMAP/DRES/DDDN/SPM/BAM/2017 DU 17 JUIL 2017PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'APPEL D'OFIRES NATIONAL OUVERTN°006/AONO/PR/M1NMAP/DRES/DDBN/SPM/BAM/CDPM/2017 DU 12 JUIN 2017, POURLES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE À YENGA DANS LA COMMUNE DE MOLOUNDOU.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

38	Reference	0002/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0002/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2017 DU 25 JUILLET 2017 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINAC/CMPM/2017 DU 28 AVRIL 2017 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DES ARMATURES, DE DEPOSE DE CHARPENTE ET DE COUVERTURE DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NGOAZIP (REGION DU SUD)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

39	Reference	278 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 278 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19 JUILLET 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 63/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 13 JUIN 2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE CERTAINES ROUTES EN TERRE A TRAFIC MODÉRÉ DANS LA RÉGION DU LITTORAL, TRONÇON : SONDBOMA (INTER D55)-MASSOK (INTER D56).FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2017 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 467 03 441 4140 2250
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

40	Reference	289/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 289/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 21 JUILLET 2017 PORTANT ATTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 32/AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 13 AVRIL 2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DES ROUTES LIMITE SUD-SANGMÉLIMA, EBOLOWA-NKOEMVOM ET NKOEMVOM AMBAM (LOT N° 2-SU/17)FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER- PROGRAMME ANNUEL 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

41	Reference	26/D/PR/MINMAP/SG/DR/ES/CRPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°26/D/PR/MINMAP/SG/DR/ES/CRPM/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DRMINMAP/CRPM/ ES/2017POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'EVECHE DU DIOCESE DE DOUME ABONG-MBANG DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

42	Reference	279 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 Lire
	Titre/objet	DÉCISION ? 279 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 37/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION COMPLÈTE DES BACS DE BISSAGA ET BIMBA DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DE L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (PROGRAMME ANNUEL 2017)FINANCEMENT : BUDGET MINTP, (LIGNE RONDS ROUTIER)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

43	Reference	289/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 Lire
	Titre/objet	DÉCISION ? 289/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 20/07/2017 PORTANT ATTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 13/04/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DU RÉSEAU OUEST, RÉGION DE L'OUEST (PROGRAMME 2017)FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

44

Reference [276/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2015](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 276/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2015 DU 18 JUILLET 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU LOT 1-CE/17 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 28/AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 04 /04/ 2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES PRINCIPALES EN TERRE DU RÉSEAU SUD (PROGRAMME ANNUEL 2017)FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2017 ET SUIVANTS (LIGNE FONDS ROUTIER).

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

45

Reference [281/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION ? 281/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/ 07 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 30 MAI 2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DU RÉSEAU OUEST (RÉGION DU SUD-OUEST). PROGRAMME ANNUEL 2017FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

46

Reference [DECISION N 005/D/M/SG/CAD3/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N 005/D/M/SG/CAD3/2017 DU 19/07/2017 POUR LA DEMANDE DE COTATION N 01 JDC/CAD3/CIPM/ST/2017 DU 16/05/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

47

Reference [ADDITIF N°08 A/S 03/AONR/MINATD/RLTIDMGO/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°08 DU 18/07/2017 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°03/AONR/MINATD/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2017 DU 04 JUILLET 2017 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CERCLE MUNICIPAL A EBONE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBONE, MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISE PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°03/AONR/MINATD/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2017 DU 04 JUILLET 2017 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CERCLE MUNICIPAL A EBONE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO., QUE LEDIT DAO EST MODIFIÉ COMME SUIV: NB: BIEN VOULOIR TÉLÉCHARGER LA PIÈCE D'ORIGINE POUR AVOIR ACCÈS AUX MODIFICATION APPORTÉES AU DAO.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

48

Reference [05/A/CGGBO/M/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°05/A/CGGBO/M/2017 A L'APPEL OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/CGGBO/CIPM/2017.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

49

Reference	001/A/PR/MINMAP/DRES/DDBN/SPM/BAM/2017 Lire
Titre/objet	N°002/A/PR/MINMAP/DRES/DDBN/SPM/BAM/2017 À L'APPEL D'OFFRES N°08 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À SALAPOUMBÉ.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041 /AONO/PR/MINMAP/SG/DRES/DDHN/SG /DRES/DDHN /CDPM/HAUT-NYONG/2017 DU 21 /07/201 7 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION D'UNE MINI CENTRALE ÉLECTRIQUE AU SEIN DE LA PRISON PRINCIPALE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51-94-709-07-110000-2209

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBUCS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante, lance EN PROCEDURE D'URGENCE pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Haut-Nyong, Chef Service du Marché, un appel d'offres national ouvert pour la réalisation d'une mini centrale électrique au sein de la prison principale d'ABONG-MBANG dans le Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (Lot unique).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les corps d'états suivants dont la liste n'est pas exhaustive :

- Lot 100 ; Les Travaux Préparatoires ;
- Lot 200 : Fourniture et la pose d'un générateur solaire ;
- Lot 300 : La fourniture et la pose des batteries ;
- Lot 400 : La fourniture et la pose d'un onduleur et d'un Régulateur de charge ;
- Lot 500 : La fourniture et la pose des kits composés d'ampoules de 18 watts ; de câbles solaires et accessoires, d'interrupteurs et de prises de courants

3. Cout Prévisionnel

19 178 433 (Dix neuf millions cent soixante dix huit mille quatre cent trente trois) Francs CFA TTC ;

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine des travaux Publics en général et plus particulièrement dans le domaine de l'électrification et Installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2017.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Délégation Départementale des Marches Publics du HAUT-NYONG à ABONG-MBANG, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Délégation Départementale des Marches Publics du HAUT-NYONG à ABONG-MBANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette des Finances d'ABONG-MBANG.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG (Service de la Passation des Marchés), au plus tard le **10/08/2017 à 9 heures** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°041/AONO/PR/MINMAP/SG/pRES/DDHN/CDPM/Haut-NYong/2017 du 21/07/2017 en Procédure d'Urgence
POUR LA RÉALISATION D'UNE MINI CENTRALE ÉLECTRIQUE AU SEIN DE LA PRISON PRINCIPALE
D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST (Lot unique)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, soit 200 000 (deux cent mille) Francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong à Abong-Mbang le **10/08/2017 à 10 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

NB : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux Oui/Non

- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non

- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non

- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

14. Attribution

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- i. administrative sera jugée conforme ;
- ii. technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70
- iii. financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante(60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG, Tél:243 283 660 / 676 700 025, soit de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Haut-Nyong Tél : 242 079 369.

ABONG-MBANG le 21 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°58/AONO/CUD/CIPM/2017
DU 26/07/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS
LA VILLE DE DOUALA. PHASES 2 ET 3. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE
DOUALA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 140

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la politique de mise en place pour l'entretien et l'aménagement des édifices publics de la Ville de Douala, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de réhabilitation de certaines écoles publiques dans la Ville de Douala. phases 2 et 3.

2. Consistance des prestations

Les travaux préparatoires I préliminaires ;

- Les maçonneries ;
- Les toitures et plafond ;
- L'étanchéité des toitures ;
- Les menuiseries Bois/ Métallique ;
- La plomberie ;
- L'assainissement et drainage ;
- Le remblai ;
- La peinture ;
- L'aménagement extérieur(VRD) ;

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de l'opération est de **Cent quatre vingt huit millions(188 000 000) Francs CFA (cout TTC)**
reparti comme suite

Lots	Montant prévisionnel
Lot 1	65 000 000 FCFA
Lot 2	25000 000 FCFA
Lot 3	81 000 000 FCFA
Lot 4	17 000 000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en quatre lots :

Lots	Désignation
Lot 1	

École Publique CAMP BERTAUT

Lot 2	École Publique de NEW -DEIDO
Lot 3	École Publique de BONABERI
Lot 4	École Publique de DEIDO groupe II

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine des t

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, exercice 2017 s

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, si

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Division des marchés Publics de ia Communauté Urbain
(100 000) francs CFA au titre des frais d'achat de dossier, dans le Compte Spécial CAS - ARMP n° **33598800001-89** ouvert à
de Dschang et de Limbe. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entrep

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06) copies** marqués co

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 58/AO

RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CE

Â N'OUVRIR C

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (0

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant par lot est de/

Lots	Montant
Lot 1	1 300 000 FCFA
Lot 2	500 000 FCFA
Lot 3	1 620 000 FCFA
Lot 4	340 000 FCFA

valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres .

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère de Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **16 AOUT 2017** à **13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunion de la commission sise au sous-sol du Cercle Municipal et MultiMedia de Douala 1er à Bonanjo

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des Offres.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants

Absence/ou non conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels sur six (06) ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le MINMAP
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire (BPU).

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats:

n)	
----	--

CRITÈRES D'ÉVALUATION

APPRECIATION



1	Chiffres d'Affaires	Oui/non
2	Références du Soumissionnaire	Oui/non
3	Expérience du personnel d'encadrement	Oui/non
4	Disponibilité du Matériel et des équipements essentiels	Oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier

Un même soumissionnaire peut être attributaire de deux **(02)** lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la r

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Division des

marchés Publics (**DIVMAP**) de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279 rue Victoria Hôtel de Ville ou à la Direction de l'U

Dénonciation en cas de corruption

Pour toutes tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux nu

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°016/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17
DU 21 JUILLET 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA SALLE DES FETES DE MINTOM DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT SOCIO
ECONOMIQUE DE LA ROUTE DJOUM MINTOM**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres en procédure d'urgence a pour objet, la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la salle des fêtes de Mintom dans le cadre de l'aménagement socioéconomique de la route Djoum - Mintom

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les missions suivantes:

- Validation des Etudes techniques (notes de calculs de structure, descriptif des travaux) et architecturales ;
- Validation des études géotechniques des fondations et formulation des bétons, essais nécessaire à la réalisation de l'ouvrage ;
- Direction de l'Exécution des Travaux (DET) ;
- Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) ;
- Assistance aux Opérations de Réception (AOR).

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations du présent Appel d'Offres est de **15 000 000 (Quinze millions) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation est restreinte aux bureaux d'études techniques de droit camerounais ayant une bonne maîtrise dans l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics pour le compte de l'Exercice 2017.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être consulté au service du Courrier, de l'Accueil et de Liaison à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Suddès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au service du Courrier, de l'Accueil et de la Liaison à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de vingt-cinq mille (**25 000**) **francs** CFA, payable au Trésor Public, représentant les frais d'acquisition du dossier. Cette quittance devra identifier le BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud au plus tard le **16 Aout 2017 à 12 heures**, et déposée contre récépissé.

Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

**N° 016/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17 DU 21 JUILLET 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE,
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SALLE DES FETES DE MINTOM
DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT SOCIO ECONOMIQUE DE LA ROUTE DJOUM MINTOM**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des prestations est de SIX (06) mois calendaires, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances figurant dans la pièce 12 du présent DAO. Le montant de la caution est de **300 000 (trois cent mille) FCFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

- L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **16 Aout 2017 à 13 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Sud.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou **supérieure à 70 points sur 100.**

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :****Pièces administratives :**

1. Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics;
2. Pièce falsifiée ou non authentique (la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

Offre technique:

1. Dossier incomplet ou pièces non conformes;
2. Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
3. Note technique inférieur à 70/100 ;
4. Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

Offre financière :

1. Offre financière incomplète ;
2. Pièces non conformes ;
3. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels**Les offres techniques**

- a) Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :
- b) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 45 points ;
- c) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 25 points ;
- d) Références du BET sur 30 points.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

NM= MMd x 100/ MS

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire

MMd= Montant évalué de l'offre la mieux-disante;

MS Montant évalué du soumissionnaire.

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle qui aura obtenu la note globale technique la plus élevée, et la note financière la plus élevée (la note globale technique est la somme de la note technique et de la note financière) suivant la formule ci-après :

15. Durée Validité des Offres

$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud ou à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Sud.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

EBOLOWA le 21 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°59/AONO/CUD/CIPM/2017
DU 26/07/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BUREAUX DES AGENTS SITUES A
L'ENTREE DU CIMETIERE DE BOIS DES SINGES. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTE
URBAINE DOUALA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la politique mise en place pour l'entretien et l'aménagement des édifices publics de la Ville de Douala, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de réhabilitation des bureaux des agents situés à l'entrée du cimetière de bois des singes.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent

- Les travaux préparatoires / préliminaires ;
- Les démolitions et démontages ;
- Les maçonneries ;
- Les toitures ;
- Les Menuiserie Bois/ Métallique ;
- La plomberie ;
- L'assainissement et drainage ;
- Le pavage ;
- La Peinture ;
- La réalisation de la clôture sur la façade principale.

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de l'opération est de : **trente millions (30 000 000) Francs CFA (cout TTC).**

4. Allotissement

Les travaux sont consultés d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine des travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, exercice 2017 sur la **ligne d'imputation** budgétaire **n°220100.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au **279, rue Victoria** à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala — Cameroun, Tél. / Fax : (237) 233 42 69 50, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Division des marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, rue Victoria l'Hôtel de Ville à Bonanjo, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le Compte Spécial CAS — ARMP n° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbe. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la CUD, au plus tard le **17 AOUT 2017** à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 59/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 26/0/2017

**RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BUREAUX DES AGENTS SITUES A L'ENTREE DU
CIMETIERE DE BOIS DES SINGES.**

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04)** mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **600 000 (six cent mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce du dossier administratif.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture d pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **17 AOUT 2017 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunion de la commission sise au sous-sol du Cercle Municipal et MultiMedia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des Offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence/ou non conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels sur six (06) ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années;
- Présence dans le répertoire des entreprises défailtantes publié par le MINMAP ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire (BPU).

Les critères relatifs à la qualification des candidats:

Critères relatifs a la qualification des candidats:		
N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION	APPRECIATION
1	Chiffres d'Affaires	Oui/non
2	Références du Soumissionnaire	Oui/non
3	Expérience du personnel d'encadrement	Oui/non
4	Disponibilité du Matériel et des équipements essentiels	Oui/non
5	Note méthodologique	Oui/non
6	Preuve d'acceptation des conditions du contrat	Oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la ren

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Division des marchés Publics du Cameroun, Tél./Fax (237) 233 42 69 50.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros des Commissions de Passation des Marchés.

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17 DU 21 JUILLET 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OLAMZE.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres en procédure d'urgence a pour objet, la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de dix (10) forages équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de la commune d'Olamze.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les missions suivantes:

- Validation des Etudes techniques (notes de calculs de structure, descriptif des travaux) et architecturales ;
- Validation des études géotechniques des fondations et formulation des bétons, essais nécessaire à la réalisation de l'ouvrage ;
- Direction de l'Exécution des Travaux (DET) ;
- Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) ;
- Assistance aux Opérations de Réception (AOR).

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation du présent Appel d'Offres est de **5 950 000 (cinq millions neuf cent cinquante mille) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation est ouverte aux bureaux d'études techniques de droit camerounais ayant une bonne maîtrise dans l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM)/ Commune d'Olamze pour le compte de l'Exercice 2017.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être consulté au service du Courrier, de l'Accueil et de Liaison à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Suddès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au service du Courrier, de l'Accueil et de la Liaison à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **dix mille (10 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Commune concernée, représentant les frais d'acquisition du dossier. Cette quittance devra identifier le BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2)
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud au plus tard le 16 Août 2017 à 12 heures, et déposée contre récépissé.

Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°015/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/17 DU 21 JUILLET 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE,
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE
POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OLAMZE.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des prestations est de **quatre (04) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances figurant dans la pièce 12 du présent DAO. **Le montant de la caution est de 119 000 (cent dix-neuf mille) FCFA.**

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

- L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **16 Août 2017 à 13 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Sud.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 80 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

1. Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics;
2. Pièce falsifiée ou non authentique (la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

Offre technique:

1. Dossier incomplet ou pièces non conformes;
2. Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
3. Note technique inférieur à 70/100 ;
4. Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

Offre financière :

1. Offre financière incomplète ;
2. Pièces non conformes ;
3. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

Les offres techniques

- a) Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :
- b) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 45 points ;
- c) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 25 points ;
- d) Références du BET sur 30 points.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

NM= $MMd \times 100 / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire

MMd= Montant évalué de l'offre la mieux-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

14. Attribution

Une pondération sera faite entre la note technique du soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, et la note financière) au vu de la formule globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

N = [(75 x Note Technique) + (30 x Note Financière)] / 100

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud ou à la Mairie de la Commune d'Olamze.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

EBOLOWA le 21 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 60/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 26/07/2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES PASSERELLES PIETONNES SUR L'ACCES EST DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA — EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'étude en vue de la construction des passerelles piétonnes sur l'Accès Est de la Vole de Douala.

2. Consistance des prestations

La mission complète comportera les différentes phases suivantes : les études préalables et les études de faisabilité comprenant un Avant-Projet Sommaire.

3. Cout Prévisionnel

D'un montant prévisionnel de quarante millions **(40 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations consistent à la réalisation des études d'ingénierie en vue de la construction des passerelles piétonnes sur l'Accès Est en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Études nationaux.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées sur le Budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2017 (Imputation 221 110)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, au 279 Rue Victoria Bonanjo - Douala: Téléphone : 00 237 233 421 509 / Fax : 00 237 233 426 950. dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, au 279 Rue Victoria ; Bonanjo - Douala ; Téléphone . 00 237 233 421 509 I Fax 00 237 233 426 950, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante mille (60 000) Francs CFA. au** Compte Spécial CAS-ARMP N° 33598800001 — 89 ouvert auprès des agences BICEC (Yaoundé Agence Centrale. Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré. Maroua, Limbe, Bafoussam, Bamenda, Garoua, Bertoua).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont [original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, au 279 Rue Victoria; Bonanjo - Douala ; Téléphone 00 237 233 421 509 / Fax : 00 237 233 426 950 au plus tard le **31 AOUT 2017** à **12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 60/AONO/CUD/CIPM12017 DU 26/07/2017

PORTANT SUR L'ÉTUDE EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DES PASSERELLES PIÉTONNES SUR L'ACCES EST DE A VILLE DE DOUALA

10. Delai de Livraison

La durée maximale pour la réalisation des prestations est de **Six (06) mois**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission provisoire d'un montant de **huit cent mille (800 000) Francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, c'est-à-dire cent vingt (120) jours. Cette caution devra être établie selon le modèle joint au Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment [absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **31 AOUT 2017 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa salle de réunions, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions, à une date qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif complet et conforme et, une offre technique satisfaisante aux exigences du DAO.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence ou non conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire:
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique;
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le Ministre des Marchés Publics:
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années.

Critères essentiels

- L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères suivants :
- Références du BET 10 points ;
- Personnel affecté à la mission 50 points ;
- Moyens techniques et matériels à mettre en place 10 points ;
- Méthodologie 30 points.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité - coût, conformément aux procédures décrites dans le DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes, de la Planification, des Investissements et du Développement Durable de la Communauté Urbaine de Douala, au 935 Rue Sylvanie, Akwa - Douala . Téléphone :00 237 233 426 275, ou à la Division des Marchés Publics, au 279 Rue Victoria, Bonanjo -Douala Téléphone :00 237 233 421509 / Fax :00 237 233 426 950

Dénonciation des cas de corruption

Pour toutes tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants 673 205 725 / 699 370 748 conformément à la lettre référencée N° 000249/L/PRIMINMAP/CAB du 13 Janvier 2017 du MINMAP adressé aux Maîtres d'ouvrage, Maître d'Ouvrage Délégués et Président des Commissions de Passation des Marchés,

DOUALA le 26 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CAMEROON POSTAL SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST), REGIONS DU LITTORAL ET DU SUD-OUEST N°000008/AONO/CAMPOST/DG/CIPM/2017 DU 25 JUILLET 2017 FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des prestations de gardiennage des infrastructures de la CAMPOST, régions du Littoral et du Sud-Ouest

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la garde de jour et de nuit des infrastructures de la CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) dans les régions du LITTORAL et du SUD-OUEST de six (06) heures à dix-huit (18) heures pour le service de jour et de dix-huit (18) heures à six (06) heures pour le service de nuit.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du gardiennage et de la sécurité et agréées par le Président de la République.

6. Financement

BUDGET DE LA CAMPOST EXERCICE 2017

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et retiré dès publication du présent avis aux heures ouvrables à la Division de la Logistique et des Achats (Service des Marchés Publics), sise au 3^{ème} étage de **l'immeuble siège de CAMPOST, Boulevard du 20 Mai, porte 317 (Tél : 222 507 263 et 222 507 259).**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en langue française peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division de la Logistique et des Achats (Service des Marchés Publics), sise au 3^{ème} étage de **l'immeuble siège de CAMPOST, Boulevard du 20 Mai, porte 317 (Tél : 222 507 263 et 222 507 259)**, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable à la banque BICEC au profit du compte intitulé « **compte spécial CAS-ARMP** » n°**3359880000189** ouvert dans les agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division de la Logistique et des Achats (Service des Marchés Publics), sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de CAMPOST, Boulevard du 20 Mai, porte 317 (Tél : Tél :222 507 263 et 222 507 259) au plus tard

le **22 AOÛT 2017 à 14 heures 30 minutes** heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : pièces administratives ;

Enveloppe B : offre technique ;

Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une **quatrième** qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°000008/AONO/CAMPOST/DG/CIPM/2017 DU 25 JUILLET 2017

**POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA
CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) REGIONS DU LITTORAL ET DU SUD-OUEST**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de huit (08) mois

(A compter de 1^{er} OCTOBRE 2017 au 31 MAI 2018).

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, d'un montant de **trois cent quatre-vingt mille huit cents (380 800) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22 AOÛT 2017 à 15 heures 30 minutes** heure locale par la Commission interne de passation des Marchés auprès de la CAMPOST (CIPM-CAMPOST), sise au 4^{ème} étage de l'immeuble siège de CAMPOST, Boulevard du 20 Mai, porte 414 (Tél : 222 22 13 54).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation**1. 1. Critères éliminatoires**

- Dossier administratif incomplet;
- Fausse déclaration, document falsifié ou substitution ;
- Absence de l'agrément du Président de la République dans le domaine de gardiennage ;
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou technique ;
- Offre technique incomplète ;
- Offre financière incomplète ;
- Note technique inférieure à **70 points sur 100**.

2- Critères essentiels

Le dossier de candidature sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-dessous

N°	Critères	Points
1	- Chiffre d'affaires	10
2	-Attestation de capacité financière	10
3	-Références professionnelles du soumissionnaire	30
4	- Qualifications et expérience du personnel d'encadrement	30
5	- Moyens matériels et logistiques	20
TOTAL		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, après évaluation, est la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction Générale de la Cameroon Postal Services – Division de la Logistique et des Achats (Service des Marchés Publics) Boulevard du 20 Mai, Immeuble siège, 3^{ème} étage, porte 317 Yaoundé, BP 14411 Yaoundé-Cameroun (Téléphone : **Tél :222-507-263 et 222-507-259** ; Email : alain.j...

YAOUNDE le 25 Juillet 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N° 04 /DC/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/2017 DU 19 JUILLET 2017 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-QUATRE (24) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINS VILLAGES DES COMMUNES DE BIPINDI, BIWONG BANE, LOLODORF, MEYOMESSI, MINTOM, MVANGAN ET OVENG EN TROIS (03) LOTS

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la 3^e phase du PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP), les Communes de Bipindi, Biwong Bane, Lolodorf, Meyomessi, Mintom, Mvangan et Oving ont obtenu un financement et envisagent l'exécution des travaux de construction de vingt-quatre (24) forages équipés de PMH dans certaines localités de ces Communes.

2. Allotissement

Lot 01 : 08 forages :

Meyomessi (Ngomebae (Quartier Malabo), Elom (Elom-si), Oding (EP), Meyos-Yemveng (Meyos-centre), Emvieng I (Assoe Zok), Medjounou (Nkolmendim), Emvieng II (Campement Baka)) Mintom (Complexe commercial de Mintom)

Lot 02: 10 forages:

Biwong Bané (Ebemewoman II, Obang I, Mvog Eda et Akié) Mvangan (EP de Zoébefam (Zoéyevan) et Nkengou (Ayos)) Oving (Aboulou, Andoung, Bikougou et Essamekou)

Lot 03: 06 forages:

Bipindi (Petit Zambi (Hameau Nguibaba), EP de Ndtoua) Lolodorf (KABA (Centre), Mangouma, Mbango-Bituer (Biwèlè) et Bingambo (Binbvouri Atlantic)

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des TRAVAUX HYDRAULIQUES.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de Demande de Cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par l'autorité contractante à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter les dits travaux. Le dossier de Demande de Cotations peut-être retiré gratuitement à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud ou au PNDP Sud à Ebolowa, pendant les jours et heures ouvrables.

5. Acquisition du Dossier

Un dossier de Demande de Cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par l'Autorité Contractante. Le dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud ou à la **Cellule Régionale du PNDP Sud à Ebolowa à partir du 19 Juillet 2017 à 09 heures**, pendant les jours et heures ouvrables.

6. Delai de Livraison

Cent-vingt jours (120) ou quatre (04) mois

7. Recevabilité des Offres

Date limite de réception des offres **Le 11 Août 2012, à 12 heures**

8. Ouverture des Plis

Le 11 Août 2012, à 12 heures

EBOLOWA le 19 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

N°05/DC/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/2017 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU MARCHÉ DE VIVRES D'ONDONDO (AMÉNAGEMENT DU HANGAR ET CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE 05 BOUTIQUES) ET DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 LATRINES AVEC LOCAL DU GESTIONNAIRE DANS LA COMMUNE DE MENGONG

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la 3^e phase du PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP), la Commune de MENGONG a obtenu un financement et envisage l'exécution des travaux d'extension du marché de vivres d'Ondondo. Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution des dits travaux.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des BATIMENTS TOUS SECTEURS.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de Demande de Cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par l'Autorité Contractante. Le dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement au Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud, tél. : 222 28 30 40; ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP/CRC Sud à partir du **24 Juillet 2017** pendant les jours et heures ouvrables.

4. Delai de Livraison

Cent vingt (120) jours ou quatre (04) mois

5. Recevabilité des Offres

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée **au Le 18 Août 2017 à 12 heures.**

6. Ouverture des Plis

Le 18 Août 2017 à 12 heures.

EBOLOWA le 24 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE L'Océan

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/BIS/AONO/PR/MINMAP/DRS/DDO/CDPM/2017 DU
13/07/2017 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA DELEGATION
DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DEL'ENERGIE DE L'OCEAN (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de l'Océan. lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la clôture de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de l'Océan (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

Travaux préparatoires ; Terrassements ;

Fondations ;

Maçonneries en élévations ;

Travaux de menuiserie métalliques ;

Travaux d'électricité Travaux de peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 20 300 000 FCFA.

4. Allotissement

lot de travaux est unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP 2017).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan, Service de la passation des marchés

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan, Service de la passation des marchés sur présentation de [originale d'une quittance de versement à la Recette Départementale des Finances de [Océan d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan, Service de la passation des Marchés au plus tard le jeudi 03/08/2017 à 12 Heures précises et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N 001/BIS/A0NO/PR/M1NMAP/DRS/DDO/ CDPM/2017 DU 13/07/2017 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DE L'OCEAN (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

NB: L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique du Détail Estimatif et Quantitatif et du Bordereau des Prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives. une caution de soumission d'un montant de 400 000 (quatre cent mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant Trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres .

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de [Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de [Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **le jeudi 03/08/2017 à 13 Heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de l'Océan.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

- L'obtention de moins de 70% des critères essentiels de qualification; La non-exécution ou l'abandon d'un marché antérieur ;
- absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement ; fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- l'absence d'une attestation de capacité financière.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

1. Présentation ; (01 critère)
2. Références (02 critères)
3. Personnel (06 critères)
4. Matériel (04 critères)
5. Connaissances des lieux - Méthodologie (05 critères)
6. Capacité financière (01 critère)

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan. Tel. : 222 461 431.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

KRIBI le 13 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TSIMI Paul Giresse

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE L'Océan

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N 002/BIS/AONO/PR/MINMAP/DRS/DDO/CDPM/2017 DU
13107/2017 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES AVEC
BUREAU A LA SAR/SM DEFIFINDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de l'Océan, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes avec bureau à la SAR/SM de Fifinda (en procédure d'urgence)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

Travaux préparatoires ; Terrassements :

Fondations :

Maçonneries en élévations ;

Travaux de menuiserie métalliques :

Travaux d'électricité ; Travaux de peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 30 000 000 FCFA

4. Allotissement

lot de travaux est unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP 2017

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan. Service de la passation des marchés.

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan, Service de la passation des marchés sur présentation de [originale d'une quittance de versement à la Recette Départementale des Finances de l'Océan d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50.000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan, Service de la passation des Marchés au plus tard le jeudi 03/08/2017 à 12 Heures précises et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/BIS/A0NO/PR/MINMAP/DRS/DDO/
CDPM/2017 DU 13/07/2017 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
SALLES DE CLASSES AVEC BUREAU A LA SARISM DE FIFINDA (EN PROCEDURE
D'URGENCE) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

NB: L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique du Détail Estimatif et Quantitatif et du Bordereau des Prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 600 000 (six cent mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant Trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **le jeudi 03/08/2017 à 13 Heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de [Océan].

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- L'obtention de moins de 70% des critères essentiels de qualification;
- La non-exécution ou l'abandon d'un marché antérieur ;
- absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement fausse déclaration ou pièce falsifiée
- [absence d'une attestation de capacité financière.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

I- Présentation ; (01 critère)

II- Références (02 critères)

1. Personnel (06 critères)
2. Matériel (04 critères)
3. Connaissances des lieux - Méthodologie (05 critères)
4. Capacité financière (01 critère/)

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan. Tel. 222 461 431.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MiNMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

KRIBI le 13 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TSIMI Paul Giresse

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°045/DDC/
PR/MINMAP/SG/DREN/CRPM-AI/2017 DU 07 JUIL 2017 DÉSIGNATION DES TRAVAUX RÉHABILITATION
D'UNE MARE ARTIFICIELLE ET LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL À ÉNERGIE SOLAIRE À
MOGONG DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA FINANCEMENT : FINANCEMENT PNDP III (IDA) DÉLAI
D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) QUATRE VINGT DIX (90) JOURS**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

réhabilitation d'une mare artificielle et la construction d'un forage pastoral à énergie solaire à Mogong dans la Commune de Moutourwa

2. Consistance des prestations

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Moutourwa, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **Hydraulique.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	ETS IBC Cameroun	MAROUA	BP.95 MAROUA	699 74 20 08
2	ETS MAHAMAT IMAR II	KOUSSERI	BP.05 KOUSSERI	679 82 61 43
3	ETS AMDJAGARA	KOUSSERI	BP.303 KOUSSERI	699 38 78 98
4	ETS SADJO BABA	MAROUA	BP.662 MAROUA	699 86 31 96
5	ETS EBADJI MAHAMAT	KOUSSERI	BP.201 KOUSSERI	696 86 23 25
6	ETS SAHEL GROUP	MAROUA	BP. 78 MAROUA	679 89 98 54

6. Financement

Financement PNDP III (IDA)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par Délégation Régionale du MINMAP de l'Extrême-Nord à Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Délégation Régionale du MINMAP de l'Extrême-Nord à Maroua ou au PNDP Extrême nord à partir du **07 JUIL 2017**, pendant les jours ouvrables, entre **8 heures 00 et 15 heures 30mm**

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera **un original et six copies de son offre** dans une enveloppe cachetée adressée au Délégué Régional des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante (Service Régional de Passation des Marchés), sis au **2^{er} étage de l'immeuble EXPRESS UNION COMICE à Maroua**.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N° 045/DDC/ PR/MINMAP/SG/DREN/CRPM-AI/2017 DU 07 JUIL 2017

Réhabilitation d'une mare artificielle et la construction d'un forage pastoral à énergie solaire à Mogong dans la commune de Moutourwa

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Délai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, en

présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 27 JUIL 2017 à 10 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de réunion de la Délégation Régionale du MINMAP de l'Extrême-Nord à Maroua

14. Critères d'évaluation

La Commission de Passation des Marchés, procédera à l'évaluation des offres et pourra si nécessaire désigner un expert d'offres sera conduite dans l'ordre suivant:

1. Vérification que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire ;
2. Vérification que le Bordereau de Prix Unitaire et Devis Descriptif et Quantitatif est dûment rempli, daté et signé ;
3. Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le
4. Élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelle
5. Vérification dans l'offre classée moins disante, de la présence du dossier de Déclaration des Qualifications suivant le mod
6. Vérification du niveau de qualification du soumissionnaire en comparant sa déclaration avec les seuils de qualification imp
7. Evaluation de la qualification technique de chaque offre suivant la grille d'évaluation des offres.

CRITERES ELIMINATOIRES

- *Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)*
- *Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise (prestataire non enregistré)*
- *Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui*
- *Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;*
- *Modification des quantités du cadre du devis ;*

15. Attribution

L'autorité Contractante invitera, **après obtention de la non objection du PNDP** sur la procédure de sélection, le soumissionnaire à déposer son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : *un Certificat de non faillite, l'attestation de non condamnation, le Certificat attestant que le soumissionnaire est en ordre de cotisation vis à vis de la Sécurité Sociale (CNPS)*. Ces certificats seront

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre Vingt Dix) jours calendaires.

17. Renseignements Complémentaires

N/D

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EXTREME NORD

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 044/DDC/
PR/MINMAP/SG/DREN/CRPM-TBEC/2017 DU 07 JUIL 2017 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS A L'ECOLE
PUBLIQUE DE HONKOL, A L'ECOLE PUBLIQUE DE DARSALA, A L'ECOLE PUBLIQUE DE DABANGA ET
L'EQUIPEMENT EN MEUBLES A L'ECOLE MATERNELLE DE LOGONE BIRNI**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de LOGONE BIRNI a obtenu un financement et envisage l'exécution des travaux de **construction d'un bloc de deux (02) salles de classe equipees et un (01) bloc de latrines a trois (03) compartiments** dans chacune des écoles publiques de Honkol, Darsala et Dabanga et l'équipement en meubles à l'école Maternelle de Logone Birni dans la commune de Logone Birni département du Logone et Chari.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en trois (03) lots de la manière suivante :

NUMERO DU LOT	LOCALITE
1	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE HONKOL
2	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN (01) BLOC LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE DARSALA
3	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE DABANGA ET L'EQUIPEMENT EN MEUBLES A L'ECOLE MATERNELLE DE LOGONE BIRNI

NB : Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un(01), deux(02) ou les trois(03) lots à la fois. Toute fois un dossier distinct doit être présenté pour chacun des lots sollicité et une entreprise ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré

qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant:
TRAVAUX BATIMENT

La participation à cet appel à concurrence **est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.**

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	ETS AHMAT TOM ABAKAR	KOUSSERI	BP: 303 KOUSSERI	695 18 67 73
2	SAHEL GROUP SARL	MAROUA	BP: 78 MAROUA	678 89 98 54
3	ETS ABBA SAID LIMAN	KOUSSERI	BP: 101 KOUSSERI	677 63 78 26
4	ETS AMDJAGARA	KOUSSERI	BP: 303 KOUSSERI	699 38 78 98

6. Financement

COMMUNE LOGONE BIRNI / PNDP III (IDA)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Extreme Nord. Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement au Secrétariat de la Commission Regionale des Marchés Publics de l'Extreme Nord ou au PNDP/EN à partir du **07 JUIL 2017**, pendant les jours ouvrables, entre **8 heures 00 et 15 heures 30mm.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement au Secrétariat de la Commission Regionale des Marchés Publics de l'Extreme Nord ou au PNDP/EN à partir du **07 JUIL 2017**, pendant les jours ouvrables, entre **8 heures 00 et 15 heures 30mm.**

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Délégué Regional des Marchés Publics de l'Extreme Nord, Autorité Contractante, au Secrétariat de la Commission Regionale des Marchés Publics de l'Extreme Nord,

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N° 044/DDC/ PR/MINMAP/SG/DREN/CRPM-TBEC/2017

DU 07 JUIL 2017 RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET UN (01) BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE HONKOL, A L'ECOLE PUBLIQUE DE DARSALA, A L'ECOLE PUBLIQUE DE DABANGA ET L'EQUIPEMENT EN MEUBLES A L'ECOLE MATERNELLE DE LOGONE BIRNI REGION DE L'EXTREME NORD.

LOT N°.....

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 27 JUIL 2017, à 09 heures
--	-------------------------------------

10. Delai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Regionale de Passation des Marchés Publics de l'Extreme Nord en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 27 JUIL 2017, à 10 heures
Lieu d'ouverture des plis	DREN/EXTREME-NORD A MAROUA

14. Critères d'évaluation

La Commission de Passation des Marchés, procédera à l'évaluation des offres et pourra si nécessaire désigner un expert d'offres sera conduite dans l'ordre suivant:

1. Vérification que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire ;
2. Vérification que le Bordereau de Prix Unitaire et Devis Descriptif et Quantitatif est dûment rempli, daté et signé ;
3. Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le
4. Elaboration d'un tableau récapitulatif des cotations sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelle
5. Vérification dans l'offre classée moins disante, de la présence du dossier de Déclaration des Qualifications suivant le mod
6. Vérification du niveau de qualification du soumissionnaire en comparant sa déclaration avec les seuils de qualification imp
 - *Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)*
 - *Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise (prestataire non enregistré)*
 - Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui
 - Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;Modification des quantités du cadre du devis ;

15. Attribution

le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, est vérifié satisfaisant au Passation des Marchés le proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

N/D

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°015/DC/PR/MINMAP/SG/DRE//DDHN/CDPM/HAUT-NYONG/2017 DU 19/07/2017 POUR LA FOURNITURE D
UN VEHICULE DE LIAISON À LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE
L'EST (LOT UNIQUE)**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'ATOK pour l'Exercice 2017, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Haut-Nyong, Autorité Contractante, lance, pour le compte de ladite Commune, la présente consultation pour une Demande de Cotation pour la fourniture d'un véhicule Pick-up 4x4, Double Cabine et Climatisé à la Commune d'ATOK .

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente consultation est la fourniture d'un véhicule Pick-up 4x4, Double Cabine et climatisé.

NB : Joindre photo ou prospectus.

3. Cout Prévisionnel

25 000 000 (Vingt cinq millions) FCFA TTC ;

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le Budget du FEICOM, Exercice 2017,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT - NYONG dès publication du présent avis, ou à la Mairie d'ATOK.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong à ABONG-MBANG contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale d'ATOK, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaire dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels seront remises sous pli fermé au plus tard le **10/08/2017 à 12 heures** précises à la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NYONG et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N°015/DC/PR/MINMAP/SG/DRE/DDHN/CDPM/Haut-Nyong/2017 Du 19/07/2017 POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE PICK-UP 4X4, DOUBLE CABINE ET CLIMATISÉ À LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG (LOT UNIQUE)

Financement : Budget FEICOM. Ex 2017

«A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de d'effectuer la livraison.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de **Deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA**.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être Impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **10/08/2017 à 13 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong siégeant, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Délégation Départementale du MINMAP du Haut-Nyong.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

11.1. Critères éliminatoires:

- Absence d'une pièce administrative ;
 - Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire
 - Non-conformité des propositions techniques aux spécifications techniques ;
 - Absence d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière définie dans le Règlement de la Consultation
- Non-respect d'au moins 75% des critères de qualification.

11.2. Critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifs sur

1. Chiffre d'affaire du soumissionnaire oui/non
2. La solvabilité bancaire (Attestation de solvabilité financière délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI) oui/non
3. La conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques oui/non
4. Le service après-vente oui/non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75%, (soit au moins 3 « oui » sur 4) seront examinées.

13. Attribution

La lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 75% des critères essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit du Maire de la Commune d'ATOK, soit de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong, Tél 243 283 660 / 243 283 662.

ABONG-MBANG le 19 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

AVIS DE CONSULTATION N°008/DC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 DU 24 JUILLET 2017 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE A L'IMMEUBLE DE LA DELEGATION REGIONALE CENTRE-SUD-EST DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) A YAOUNDE. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, REPRÉSENTÉ PAR LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL POUR LE CENTRE, SUD ET EST. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ART, EXERCICE 2017, LIGNE 222210 «MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS »

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE L'ART
IMPUTATION
222210

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Centre, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un avis de consultation relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène à l'immeuble de la Délégation Régionale Centre-Sud-Est de l'ART à Yaoundé.

Les prestations, objet de la présente consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF).

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

Par le présent Avis de Consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le budget de l'ART, exercice 2017, ligne d'imputation 222210 «Matériels et Equipements » pour un montant prévisionnel de Trente Cinq Millions (35.000.000) Francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant ses services tél. : 222 21 81 50; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA, payable au Compte d'Affectation Spécial ARMP N°335988** ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour, l'Epargne et le Crédit (**BICEC**), dans les agences de tous les chefs-lieux de région et celles des villes de Limbe et Dschang. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de Consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard **le 14 Août 2017 à 12 heures** et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°008/DC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017

DU 24 JUILLET 2017 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE A L'IMMEUBLE DE LA DELEGATION REGIONALE CENTRE-SUD-EST DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) A YAOUNDE. »

FINANCEMENT : BUDGET L'ART, EXERCICE 2017, LIGNE N °222210

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à Quarante-Cinq (45) jours à compté de la date de la notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **14 Août 2017 à 13 heures** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés dans la salle de réunion, sise au deuxième (2^{ème}) étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de l'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre sise au 2^{ème} étage de l'immeuble arbitrant ses services, Tél : 222 21 81 50.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 21 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

**AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017 DU 24 JUILLET 2017 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A LA DELEGATION REGIONALE DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) A YAOUNDE. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, REPRÉSENTÉ PAR LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL POUR LE CENTRE SUD ET EST
FINANCEMENT : BUDGET DE L'ART, EXERCICE 2017, LIGNE N°222 310 « MATÉRIELS INFORMATIQUES, RÉSEAUX ET LOGICIELS »**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE L'ART
IMPUTATION
222 310

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Centre, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un avis de consultation relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements informatiques de la Délégation Régionale Centre-Sud-Est de l'ART à Yaoundé.

Les prestations, objet de la présente consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF).

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

Par le présent Avis de Consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le budget de l'ART, exercice 2017, dix millions (10.000.000) de Francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant ses services tél. : 222 21 81 50; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA, payable au Compte d'Affectation Spécial ARMP N°335988 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour, l'Epargne et le Crédit (BICEC), dans les agences de tous les chefs-lieux de région et celles des villes de Limbe et Dschang. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de Consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard le **14 Août 2017 à 12 heures** et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2017

**DU 24 JUILLET 2017 RELATIF A LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES
EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A LA DELEGATION REGIONALE DE L'AGENCE DE REGULATION DES
TELECOMMUNICATIONS (ART) A YAOUNDE »**

FINANCEMENT : BUDGET L'ART, EXERCICE 2017, LIGNE N °222 310

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à trente (30) jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **14 Août 2017 à 13 heures** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés dans la salle de réunion, sise au deuxième (2^{ème}) étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de l'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre sise au 2^{ème} étage de l'immeuble arbitrante ses services, Tél : 222 21 81 50.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 21 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET INOUBOU

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°01/ADCO/MINMAP/DRCE/DDMI/SPM/CDPM-2017 DU 26 JUILLET 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE (PICK-UP 4 X 4, DOUBLE CABINE, SIX PLACES ASSISES, ETAT NEUF) A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2017

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia « Autorité Contractante », lance une Demande de Cotation Ouverte en procédure d'urgence, relative à la fourniture d'un véhicule Pick-Up

4 x 4, double cabine, six (06) places assises, état neuf, pour le compte de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente demande de cotation ouverte comprennent les caractéristiques requises décrites ainsi qu'il suit :

- Type Medium, cylindrée 2986 CC, boîte de vitesse mécanique 5 vitesses, puissance 70 KW4000 tr.mn, empattement 3085 mm, garde au sol 265 mm, réservoir 80 litres DIESEL, pneumatiques 205R/16.6 J , places assises 6, puissance fiscale 9, garde boue, air conditionné, sièges en vinyle, bâche et arceaux métalliques, chauffage avant std + ventilation, repose pied conducteur, pré équipement radio AM/FM + CD, siège avant banquette avec appui tête 3 personnes, ceinture AV 2 x 3 points + 1x2 points, sécurité enfants, ABS.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine concerné et remplissant les conditions requises

6. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation ouverte, d'un montant TTC de 26 500 000 Francs CFA sont financées par Budget d'Investissement Public –Exercice 2017

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de la demande de cotation ouverte peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia dès publication du présent Avis. **Téléphone: 222 28 56 33**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la demande de cotation ouverte peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia, Service de la Passation des Marchés Publics, située au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) francs FCFA représentant les frais d'achat du dossier, à la Recette des Finances de Bafia située au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé dûment signé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia au plus tard le **18 Août à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION OUVERTE

N°01/ADCO/Minmap/DRCE/ddml/SPM/CdPM-2017 DU 26 JUILLET 2017

en procedure d'urgence, POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE (PICK-UP 4 X 4, DOUBLE CABINE, SIX PLACES ASSISES, etat neuf) A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION

ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

departement dU mBAM-et-INOUBOU, REGION DU CENTRE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations de la présente lettre commande est de trente (30) jours.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de

500 000 (CINQ CENT MILLE) francs CFA établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois **(03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable et sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le **18 Août à 13 heures**, heure locale dans la Salle de réunion de la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia)** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de Mbam- et Inoubou. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme (*sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics*) ;
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés (*la CDPM et l'Autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*);
- Omission d'un prix unitaire quantifié
- Offre technique incomplète.

B/ Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les prestations ou réalisations similaires ;
- Spécifications techniques ;
- Surface financière (minimum égal à 70% du montant de l'offre TTC) ;
- Délai de livraison des prestations ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Prescriptions Techniques (CPT) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

12. Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 75% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de demande de cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 75% des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam-et-Inoubou à Bafia (Service de la Passation des Marchés) au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia (Téléphone: 222 28 56 33).

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

YAOUNDE le 26 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ABAH David

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 71/ASMI/MINTP/SG/DAG/SDMP/SSCEMP DU 10/07/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DU SUIVI DU RENFORCEMENT DES COMPETENCES DANS LE DOMAINE DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Travaux Publics lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un consultant chargé de l'accompagnement et du renforcement des compétences dans le domaine des projets d'infrastructures énergétiques.

2. Consistance des prestations

Le consultant recruté devra accompagner le Ministère des Travaux Publics et renforcer les compétences de son personnel dans le suivi des études des travaux du domaine des projets d'infrastructures énergétiques (production et transport énergétique) pendant 30 jours.

Il s'agira plus précisément :

- de valider le projet d'exécution des entreprises ;
- de préparer et de notifier certains ordres de service ;
- de superviser et de contrôler l'exécution des travaux de construction ou d'entretien conformément aux normes établies ;
- de préparer les aspects techniques des réunions de chantier;
- d'émettre les avis techniques sur les ouvrages ;
- de prendre en attachement les travaux convenablement exécutés;
- de transmettre au Maître d'Ouvrage, des décomptes revêtus de son visa

3. Participation et origine

Peut faire acte de candidature, tout cabinet de consultation ou Bureau d'Etudes, justifiant d'un expert dans le domaine du suivi des infrastructures énergétiques expérimenté dans les prestations similaires

4. Financement

Les prestations seront financées sur le Budget du MINTP Exercice 2017, ligne : 36. 469. 06. 33.00.12. 2021 intitulé «Accompagnement et renforcement des compétences dans le domaine des infrastructures énergétiques».

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2 en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante : Ministère des Travaux Publics /Direction Générale des Etudes Techniques/Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures Au plus tard le 11/08/2017/ à 12 heures précises avec la mention ci-après:

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°71/ASMI/MINTP/SG/DGET/DETBAI/DETBAI20/DETBAI222/2017
DU 10/07/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DU
SUIVI DU RENFORCEMENT DES COMPETENCES DANS LE DOMAINE (ASSISTANCE A LA MAITRISE
D'ŒUVRE THECNIQUE) DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES.**

6. Composition du dossier

Les consultants qui souhaitent manifester leur intérêt à la présente présélection devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

Volume 1 : Dossier administratif

Le premier volume comprendra les documents administratifs suivants, en originaux ou en copies certifiées conformes,

datant de moins de trois mois et valides pour l'exercice 2017 :

Pièces N°	Désignation
A.1	Une lettre de motivation du candidat.
A.2	Une attestation de localisation.
A.3	Un registre de commerce.
A.4	Une attestation de non faillite.
A.5	Une Attestation de Non-exclusion des Marchés Publics
A.6	Une carte de contribuable.
A.7	Une Attestation de Domiciliation Bancaire
A.8	Certificat d'imposition

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces suscitées entraînera l'élimination du candidat.

Volume 2 (Dossier technique)

Le volume 2 devra comprendre les documents suivants :

- Organigramme complet du consultant;
- Liste du personnel expert proposé pour la prestation, accompagné des CV datés et signés, des copies certifiées des diplômes pour chacun des experts de moins de trois mois;
- Références pertinentes par rapport à l'objet de la présente manifestation d'intérêt, accompagnées des justificatifs nécessaires;
- Esquisse de présentation technique de l'approche d'intervention envisagée avec :
- Description de la méthodologie;
- Présentation du schéma opérationnel;
- Estimation du coût de la mission.

7. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires : Dossier administratif incomplet ou non conforme;Fausse déclaration ou pièces falsifiées;Note technique inférieure à 70/100.

Critères essentiels

La note technique sera attribuée sur la base du barème suivant: Lettre de motivation du candidat;5 points ; Qualification des experts: domaine d'études, niveau d'études, ancienneté: 45 points; Références justifiées des prestations similaires: 25 points ; Approche d'intervention : 25 points

Recevabilité des offres.

Le candidat intéressé se manifestera en présentant une candidature qui devra ressortir :

- Les textes qui justifient l'existence de la structure. L'absence de ce document entraînera l'élimination de la candidature.
- Les justificatifs suivants :

Pour le personnel d'encadrement :

- La liste du personnel clé à mettre en œuvre dans la réalisation des prestations, avec précision du Chef de Mission. Chaque personnel à proposer devra être accompagné de la preuve de son expérience.

Pour l'expérience

- Le candidat doit pouvoir justifier ses références
- Evaluation des experts

-

Pièces N°	Personnel clé	Qualifications	Expérience
1.	Un Chef de mission, diplômé en Génie Civil ou Infrastructures Energétiques.	Diplôme du second cycle universitaire Bac + 5 ou plus	15 ans d'expérience générale dont 10 ans au moins dans le domaine des infrastructures énergétiques et une parfaite connaissance dans la gestion des projets.
2.	Un Expert en ingénierie des Infrastructures Energétiques	Ingénieur de niveau Bac + 5	Au moins 07 ans d'expérience dans le domaine du suivi des études et/ou de réalisation des projets d'Infrastructures Energétiques.
3.	Un Expert Hydrologue	Ingénieur de niveau Bac + 4	Au moins 05 ans d'expérience dans le domaine du suivi des études et/ou de réalisation des projets d'Infrastructures Energétiques ou projets similaires.
4.	Un Expert environnementaliste	Ingénieur de niveau Bac + 4	Au moins 05 ans d'expérience dans le domaine du suivi des études et/ou de réalisation des projets d'Infrastructures Energétiques ou projets similaires.
5.	Personnels techniques d'appui (cadre administratif et financier, secrétaire)		

La liste du personnel sera accompagnée des pièces suivantes datées de moins de trois (03) mois pour chaque expert

- Curriculum vitae daté et signé ;
- Copie certifiée conforme du diplôme ;
- Définition et affectation de chaque personnel proposé ;
- Pour les ingénieurs de Génie Civil, l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour l'année en cours ;
- Attestation de disponibilité.

La non production ou la non acceptation de l'une des pièces précitées entraînera pour l'expert considéré la note zéro.

L'autorisation de vérification des déclarations.

Cette autorisation dûment signée du Directeur de la structure devra permettre au Ministère des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès du Maître d'Ouvrage

8. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction Générale des Etudes Techniques/ Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures / Sous-direction des Etudes des Infrastructures Energétiques. Tél : (237) 222 220 649/699.605.024

N.B: Tout dossier comportant de fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par le Maître d'Ouvrage

YAOUNDE le 10 Juillet 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°10/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°17/AONR/CUDICIPM/2017 DU 29 MAI 2017 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATLON DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE PLATEAU JOSS FINANCEMENT BUDGET CUD — EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision **N°48/D/CUD/SG/DIVMAP/2017** du **26/07/2017**, déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en trois)
01	ELECPLOMB SC	297 207 065	04 mois
02	CATRASCO SARL	152 758 162	04 mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 26 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1192/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 30 MAI 2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DU RESEAU OUEST (REGION DU SUD-OUEST). PROGRAMME ANNUEL 2017. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 052/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 30 mai 2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes rurales du Réseau ouest (Région du Sud-Ouest). Programme Annuel 2017. Financement : Budget MINTP-Ligne Fonds Routier, Exercices 2017 et suivants, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU						
Lot	Désignation	Long(Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Lu lors de L'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé après rabais en FCFA	Observation
Lot 1-SW/17	Entretien courant de certaines routes rurales des tronçons Mbakem-Agborkem German-Akak-Bakogo-Minda-Okoroba-Osele	48,90 Km	AM ENTERPRISE BP : 376 LIMBE Tél. : 675 094 986	119 079 413	132 675 165	Offre la moins disante

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
Numéros	Noms et adresses des soumissionnaires	Observations et Motifs d'élimination
01	ETS FAKI GLOBALE BP : 1019 Yaoundé Tél. : 696 113 400/674 180 400	Offre financière non moins disante
02	MEM CONSTRUCTION BP : 900 BAMENDA Tél. : 675 828 900/677 233 464	Note technique insuffisante

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1191/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT PARTIEL DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 38/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BACS DANS LA REGION DU CENTRE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres International Ouvert N° 38/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 24/04/2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certains bacs dans la région du Centre de la République du Cameroun, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° Lot	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Bac	Montants TTC Lus lors de L'ouverture des plis en FCFA	Montants TTC Corrigés après rabais en FCFA	Observations
2	ETS FRATEN SERVICES DISTRIBUTION AND TP BP: 223 Yaoundé Tel: 696 019 262	NATCHIGAL	203 999 997	163 199 998	Offre la moins disante Délais 3 mois

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N° Lots	Noms et adresses des soumissionnaires	Observations et Motifs d'élimination
01	SOLID TRACK ANS FON'S GROUP SARL Tel: 690 824 962	FON'S GROUP est inscrit sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP
02	ETS GENERFOP Tel : 699 920 260 / 699 202 660	-Absence de justificatif de possession de la pirogue à moteur -Capacité financière non conforme

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son Projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE 1189/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 37/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION COMPLÈTE DES BACS DE BISSAGA ET BIMBA DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DE L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2017, LIGNE FONDS ROUTIER.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres international ouvert n° 37/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation complète des bacs de Bissaga et Bimba dans les Régions du Centre et de l'Est de la République du Cameroun, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

	Noms et Adresses des Soumissionnaires	Désignation du BAC	Type d'entretien	Département	Montants TTC lus lors de l'ouverture des plis en Fcfa	Montants TTC corrigés en Fcfa	Observations
1- CE/17	ETS NOHA SERVICE AND TP BP : 727 Bertoua Tel : 677 45 80 40	BISSAGA	Réhabilitation complète	Haute-Sanaga	491 428 010 Avec un Rabais de 22%	377 858 230	Offre la moins disante délai d'exécution de 8 mois
2- ES/17	ETS I.T.Ke BP : 2244 Yaoundé Tel : 670 67 10 07/ 694 67 02 28	BIMBA	Réhabilitation complète	Kadey	395 683 155	345 662 016	Offre la moins disante délai d'exécution de 8 mois

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	SOUSSIONNAIRES	MOTIFS D'ELIMINATION
1	EXCALIBUR RESEARCH CENTER SARL BP : 15480 Yaoundé Tel : 699 96 16 14	Offres financière non moins disante
2	SUPER CONFORT SARL BP : 8324 Yaoundé Tel : 222 22 95 69/694 38 40 14	Capacité financière inférieure au montant requis
3	ETS FRATEN SERVICES DISTRIBUTION AND TP BP : 223 Yaoundé Tel : 696 01 92 62	

Capacité financière inférieure au montant requis

4	TAMI Sarl BP : 2723 Yaoundé Tel : 693 93 28 88	Absence de justificatif de possession de la pirogue à moteur. Le contrat de vente et de livraisons des embarcations et moteurs hors bord ne précisant pas que l'entreprise est entièrement propriétaire car il n'a payé qu'une avance.
5	FON'S GROUP SARL BP : 10307 Douala Tel : 678 011 501/ 690 82 49 62	Suspendu des marchés publics à la date du 27 avril 2017 pour manquement lors de l'exécution du marché N° 36/LC/MINMAP/DDMAP-SM/SPM/BAM/CDPM/2014. FORAGE EQUIPE MOULONGO. Mairie de MOUANKO.

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de leurs Marchés.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Juillet 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 2023 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 21 JUILLET 2017 PORTANT PUBLICATION COMPLÉMENTAIRE DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 32/AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 13 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DES ROUTES LIMIE SUD-SANGMELIMA, EBOLOWA-NKOEMVOM ET NKOEMVOM AMBAM, (PROGRAMME ANNUEL 2017).FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER (LOT N° 2-SU/17)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°32/AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 du 13 Avril 2017 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'entretien confortatif des routes limite Sud-Sangmélima, Ebolowa-Nkoemvom et Nkoemvom Ambam, (Programme annuel 2017), Financement : Budget MINTP-Ligne Fonds Routier, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° Lot	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Tronçons	Type d'entretien	Longueur estimée (Km)	Montant TTC corrigé en Fcfa	Montant TTC négocié en Fcfa	Observation
2-SU/17	E.B.M-B.T.P BP: 30 382 Yaoundé Tel: (237) 6 77 57 54 01	Limite Sud-Sangmélima	confortatif	69,33	1 723 956 300	1 633 371 943	Offre la moins disante Délai d'exécution 6 mois

SOUMISSIONNAIRE NON RETENU		
Numéro du lot	Nom et adresse de soumissionnaire	Observation et Motif d'élimination
2-SU/17	Bofas sarl	Offre non moins disante

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son Marché.

Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai son offre sera détruite.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré et publié partout où besoin sera
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Juillet 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

COMMUNIQUE N°0002/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR DU 25 JUILLET 2017 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINAC/CMPM/2017 DU 28 AVRIL 2017 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DES ARMATURES, DE DEPOSE DE CHARPENTE ET DE COUVERTURE DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NGOAZIP (REGION DU SUD)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Arts et de la Culture communique :

Par Décision n°0002/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2017 du 25 Juillet 2017, l'Etablissement ci-après a été retenu comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Lot N°	Attributaire	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
01	SORCIPHARMA, BP : 422 BAMENDA	POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DES ARMATURES, DE DEPOSE DE CHARPENTE ET DE COUVERTURE DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NGOAZIP (REGION DU SUD):	NGOAZIP	24 998 259	04 MOIS

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement de la Lettre Commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

YAOUNDE le 25 Juillet 2017

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

COMMUNIQUE N°0001/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR DU 06 JUIN 2017 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINAC/CMPM/2017 DU 28 AVRIL 2017 L'ACQUISITION DE SIX (06) VEHICULES BERLINES POUR LES SERVICES CENTRAUX ET RATTACHES DU MINAC.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Arts et de la Culture communique :

Par Décision n°0001/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2017 du 06 juin 2017, l'Etablissement ci-après a été retenu comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Lot N°	Attributaire	Nature	Lieu	Montant	Délai
		des prestations	d'exécution	TTC (FCFA)	d'exécution
01	Cameroon Motors Industries (CAMI) BP :1217 douala	Acquisition de six (06) véhicules berlines pour les services centraux et rattachés du MINAC	Yaoundé	75 000 000	Trente (30) jours

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

YAOUNDE le 6 Juin 2017

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION N°068/L/M/SG/CAD3/2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le public est informé que l'entreprise ALKAN CAMEROUN SARL. BP. : 15270 DOUALA

est sélectionnée à l'issu de la DEMANDE DE COTATION N°01/C/CAD3/CIPM/ST/2017 du 16/05/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3°

COÛT TTC : 5.522.915 (Cinq Millions Cinq Cent Vingt Deux Mille Neuf Cent Quinze Mille) FRANCS CFA

PERIODE 1E-R AOÛT AU 31 DECEMBRE 2017

Le présent communiqué tient lieu de notification de la décision et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non sélectionnés.

Par ailleurs les entreprises non retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous

quinzaine à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

DOUALA le 19 Juillet 2017

Le MAIRE

KWAPNANG Job Théophil

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°10/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°17/AONR/CUDICIPM/2017 DU 29 MAI 2017 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATLON DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE PLATEAU JOSS FINANCEMENT BUDGET CUD — EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision **N°48/D/CUD/SG/DIVMAP/2017** du **26/07/2017**, déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en trois)
01	ELECPLOMB SC	297 207 065	04 mois
02	CATRASCO SARL	152 758 162	04 mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 26 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1192/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 30 MAI 2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DU RESEAU OUEST (REGION DU SUD-OUEST). PROGRAMME ANNUEL 2017. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 052/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 30 mai 2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes rurales du Réseau ouest (Région du Sud-Ouest). Programme Annuel 2017. Financement : Budget MINTP-Ligne Fonds Routier, Exercices 2017 et suivants, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU						
Lot	Désignation	Long(Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Lu lors de L'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé après rabais en FCFA	Observation
Lot 1-SW/17	Entretien courant de certaines routes rurales des tronçons Mbakem-Agborkem German-Akak-Bakogo-Minda-Okoroba-Osele	48,90 Km	AM ENTERPRISE BP : 376 LIMBE Tél. : 675 094 986	119 079 413	132 675 165	Offre la moins disante

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
Numéros	Noms et adresses des soumissionnaires	Observations et Motifs d'élimination
01	ETS FAKI GLOBALE BP : 1019 Yaoundé Tél. : 696 113 400/674 180 400	Offre financière non moins disante
02	MEM CONSTRUCTION BP : 900 BAMENDA Tél. : 675 828 900/677 233 464	Note technique insuffisante

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1191/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT PARTIEL DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 38/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BACS DANS LA REGION DU CENTRE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres International Ouvert N° 38/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 24/04/2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certains bacs dans la région du Centre de la République du Cameroun, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° Lot	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Bac	Montants TTC Lus lors de L'ouverture des plis en FCFA	Montants TTC Corrigés après rabais en FCFA	Observations
2	ETS FRATEN SERVICES DISTRIBUTION AND TP BP: 223 Yaoundé Tel: 696 019 262	NATCHIGAL	203 999 997	163 199 998	Offre la moins disante Délais 3 mois

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N° Lots	Noms et adresses des soumissionnaires	Observations et Motifs d'élimination
01	SOLID TRACK ANS FON'S GROUP SARL Tel: 690 824 962	FON'S GROUP est inscrit sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP
02	ETS GENERFOP Tel : 699 920 260 / 699 202 660	-Absence de justificatif de possession de la pirogue à moteur -Capacité financière non conforme

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son Projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE 1189/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 37/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION COMPLÈTE DES BACS DE BISSAGA ET BIMBA DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DE L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2017, LIGNE FONDS ROUTIER.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres international ouvert n° 37/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation complète des bacs de Bissaga et Bimba dans les Régions du Centre et de l'Est de la République du Cameroun, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

	Noms et Adresses des Soumissionnaires	Désignation du BAC	Type d'entretien	Département	Montants TTC lus lors de l'ouverture des plis en Fcfa	Montants TTC corrigés en Fcfa	Observations
1- CE/17	ETS NOHA SERVICE AND TP BP : 727 Bertoua Tel : 677 45 80 40	BISSAGA	Réhabilitation complète	Haute-Sanaga	491 428 010 Avec un Rabais de 22%	377 858 230	Offre la moins disante délai d'exécution de 8 mois
2- ES/17	ETS I.T.Ke BP : 2244 Yaoundé Tel : 670 67 10 07/ 694 67 02 28	BIMBA	Réhabilitation complète	Kadey	395 683 155	345 662 016	Offre la moins disante délai d'exécution de 8 mois

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	SOUSSIONNAIRES	MOTIFS D'ELIMINATION
1	EXCALIBUR RESEARCH CENTER SARL BP : 15480 Yaoundé Tel : 699 96 16 14	Offres financière non moins disante
2	SUPER CONFORT SARL BP : 8324 Yaoundé Tel : 222 22 95 69/694 38 40 14	Capacité financière inférieure au montant requis
3	ETS FRATEN SERVICES DISTRIBUTION AND TP BP : 223 Yaoundé Tel : 696 01 92 62	

Capacité financière inférieure au montant requis

4	TAMI Sarl BP : 2723 Yaoundé Tel : 693 93 28 88	Absence de justificatif de possession de la pirogue à moteur. Le contrat de vente et de livraisons des embarcations et moteurs hors bord ne précisant pas que l'entreprise est entièrement propriétaire car il n'a payé qu'une avance.
5	FON'S GROUP SARL BP : 10307 Douala Tel : 678 011 501/ 690 82 49 62	Suspendu des marchés publics à la date du 27 avril 2017 pour manquement lors de l'exécution du marché N° 36/LC/MINMAP/DDMAP-SM/SPM/BAM/CDPM/2014. FORAGE EQUIPE MOULONGO. Mairie de MOUANKO.

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de leurs Marchés.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Juillet 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 2023 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 21 JUILLET 2017 PORTANT PUBLICATION COMPLÉMENTAIRE DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 32/AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 13 AVRIL 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DES ROUTES LIMIE SUD-SANGMELIMA, EBOLOWA-NKOEMVOM ET NKOEMVOM AMBAM, (PROGRAMME ANNUEL 2017).FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER (LOT N° 2-SU/17)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°32/AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 du 13 Avril 2017 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'entretien confortatif des routes limite Sud-Sangmélima, Ebolowa-Nkoemvom et Nkoemvom Ambam, (Programme annuel 2017), Financement : Budget MINTP-Ligne Fonds Routier, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° Lot	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Tronçons	Type d'entretien	Longueur estimée (Km)	Montant TTC corrigé en Fcfa	Montant TTC négocié en Fcfa	Observation
2-SU/17	E.B.M-B.T.P BP: 30 382 Yaoundé Tel: (237) 6 77 57 54 01	Limite Sud-Sangmélima	confortatif	69,33	1 723 956 300	1 633 371 943	Offre la moins disante Délai d'exécution 6 mois

SOUMISSIONNAIRE NON RETENU		
Numéro du lot	Nom et adresse de soumissionnaire	Observation et Motif d'élimination
2-SU/17	Bofas sarl	Offre non moins disante

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son Marché.

Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai son offre sera détruite.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré et publié partout où besoin sera
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Juillet 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

COMMUNIQUE N°0002/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR DU 25 JUILLET 2017 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINAC/CMPM/2017 DU 28 AVRIL 2017 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DES ARMATURES, DE DEPOSE DE CHARPENTE ET DE COUVERTURE DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NGOAZIP (REGION DU SUD)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Arts et de la Culture communique :

Par Décision n°0002/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2017 du 25 Juillet 2017, l'Etablissement ci-après a été retenu comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Lot N°	Attributaire	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
01	SORCIPHARMA, BP : 422 BAMENDA	POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DES ARMATURES, DE DEPOSE DE CHARPENTE ET DE COUVERTURE DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NGOAZIP (REGION DU SUD):	NGOAZIP	24 998 259	04 MOIS

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement de la Lettre Commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

YAOUNDE le 25 Juillet 2017

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

COMMUNIQUE N°0001/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR DU 06 JUIN 2017 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINAC/CMPM/2017 DU 28 AVRIL 2017 L'ACQUISITION DE SIX (06) VEHICULES BERLINES POUR LES SERVICES CENTRAUX ET RATTACHES DU MINAC.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Arts et de la Culture communique :

Par Décision n°0001/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2017 du 06 juin 2017, l'Etablissement ci-après a été retenu comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Lot N°	Attributaire	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
01	Cameroon Motors Industries (CAMI) BP :1217 douala	Acquisition de six (06) véhicules berlines pour les services centraux et rattachés du MINAC	Yaoundé	75 000 000	Trente (30) jours

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

YAOUNDE le 6 Juin 2017

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°47/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 17/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 29 MAI 2017 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE PLATEAU JOSS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/M1NMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 00 I/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°17/A0NR/CUD/CIPM/2017 du 29 Mai 2017 relatif pour les Travaux de Rénovation des Equipements d'Eclairage Public dans le Plateau Joss;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 07 **Juillet** 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 11 Juillet 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°024/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 13 Juillet 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Les entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délais ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
01	ELECPLOMB SC	Deux cent quatre vingt dix sept millions deux cent sept mille soixante cinq (297 207 065) Francs CFA	Quatre (04) Mois
02	CATRASCO SARL BP : 3993 Douala, Tél. : (237) 233 43 71 31 E -mail	Cent cinquante deux millions sept cent cinquante huit mille cent soixante deux (152 758 162) Francs CFA	Quatre (04) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DÉCISION ? 280/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT ATTRIBUTION PARTIELLE DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 38/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS BACS DANS LA RÉGION DU CENTRE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2017 ;

Vu l'Appel d'Offres International Ouvert N° 38/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de rehabilitation de certains bacs dans la Région du Centre de la République du Cameroun.

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N° 058/PV/CMPM-TI/MINTP du 30 Juin 2017 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;

Vu La lettre de notification N° 021/L/P/CMPM-TI/MINTP du 03 Juillet 2017 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'un bac dans la Région du Centre de la République du Cameroun.

SOUMISSIONNAIRES RETENUS					
Lot	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Bac	Montant TTC Lu lors de L'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé après rabais en FCFA	Observation
2	ETS FRATEN SERVICES DISTRIBUTION AND TP BP: 223 Yaoundé Tel: 696 019 262	NATCHIGAL	203 999 997	163 199 998	Offre la moins disante delai 3 mois

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné *YAOUNDE le 19 Juillet 2017* et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures.
Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

DECISION N° 0001/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2017 DU 06 JUIN 2017 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINAC/CMPM/2017 DU 28 AVRIL 2017 L'ACQUISITION DE SIX (06) VEHICULES BERLINES POUR LES SERVICES CENTRAUX ET RATTACHES DU MINAC

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE,**

Vu la Constitution

Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat

Vu la Loi n° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et

complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement

Vu le Décret n°2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le Décret n°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Arts et de la Culture

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement

Vu l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics

Vu la Décision n°0012/D/CAB/MINMAP du 18 février 2013 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés modifiée et complétée par la Décision n°0035/D/MINMAP/SG/DAJ du 17 avril 2013

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des marchés publics

Vu la Circulaire N°0909/C/MINFI du 31 décembre 2016 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2017

Considérant le procès verbal de la réunion du 01/06/2017 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics auprès du MINAC

Considérant la lettre de la proposition d'attribution en date du 06/06/2017

Considérant les nécessités de service

DECIDE :**Article 1 :** Cameroon Motors Industries, BP : 1217 douala,est attributaire du marché pour la fourniture de six (06) véhicules berlins pour les services centraux et rattachés du MINAC :

Lot N°	Attributaire	Nature	Lieu	Montant	Délai
		des prestations	de livraison	TTC (FCFA)	d'exécution

01	Cameroon Motors	Acquisition de six (06)		75 000 000	Trente (30) jours
	Industries (CAMI)	véhicules berlines pour	Yaoundé		
	BP :1217 douala	les services centraux			
		et rattachés du MINAC			

Article 2 : Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement du marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

YAOUNDE le 6 Juin 2017

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BOUMBA & NGOKO

DECISION N°008/PR/MLNMAP/DRES/DDDN/SPM/BAM/2017 DU 17 JUIL 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PR/M1NMAP/DRES/DDBN/SPM/BAM/CDPM/2017 DU 12 JUIN 2017, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE À YENGA DANS LA COMMUNE DE MOLOUNDOU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE :**

Article 1: La lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°LOT	Attributaire	M
Lot unique ; la construction d'un foyer communautaire à Yenga dans la Commune de Moloundou	Ets YAYA BAKARY	2

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YOKADOUMA le 17 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MINYEMECK JACQUES BENOIT

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

DECISION N°0002/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2017 DU 25 JUILLET 2017 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINAC/CMPM/2017 DU 28 AVRIL 2017 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DES ARMATURES, DE DEPOSE DE CHARPENTE ET DE COUVERTURE DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NGOAZIP (REGION DU SUD)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE,

Vu la Constitution

Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat

Vu la Loi n° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement

Vu le Décret n°2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre , Chef du Gouvernement

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le Décret n°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Arts et de la Culture

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement

Vu l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics

Vu la Décision n°0012/D/CAB/MINMAP du 18 février 2013 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés modifiée et complétée par la Décision n°0035/D/MINMAP/SG/DAJ du 17 avril 2013

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des marchés publics

Vu la Circulaire N°0909/C/MINFI du 31 décembre 2016 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2017

Considérant le procès verbal de la réunion du 01/06/2017 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics auprès du MINAC

Considérant la lettre de proposition d'attribution de ladite commission en date du 07/06/2017

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1 : SORCIPHARMA, BP : 422 BAMENDA, est attributaire de la Lettre Commande pour la poursuite des travaux de consolidation des armatures, de dépose de charpente et de couverture de la maison de la culture de NGOAZIP (région du sud):

Lot N°	Attributaire	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
01	SORCIPHARMA BP : 422 BAMENDA	POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DES ARMATURES, DE DEPOSE DE CHARPENTE ET DE COUVERTURE DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NGOAZIP (REGION DU SUD):	NGOAZIP	24 998 259	04 MOIS

Article 2 : Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement de la Lettre Commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

YAOUNDE le 25 Juillet 2017

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DÉCISION N° 278 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19 JUILLET 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 63/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 13 JUIN 2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL DE CERTAINES ROUTES EN TERRE A TRAFIC MODÉRÉ DANS LA RÉGION DU LITTORAL, TRONÇON : SONDIBOMA (INTER D55)-MASSOK (INTER D56).FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2017 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 467 03 441 4140 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le

contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19/06/2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2017 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 63/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 13 JUIN 2017 En procédure d'urgence Pour l'exécution des travaux de bitumage en enduit superficiel de certaines routes en terre a trafic modéré dans la Région du Littoral, tronçon : SONDIBOMA (Inter D55)-MASSOK (Inter D56). Financement : Budget MINTP, Exercice 2017 et Suivants. IMPUTATION : 36 467 03 441 4140 2250

DECIDE:

Article 1: L'Appel d'Offres National Ouvert N° 63/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 13 JUIN 2017, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de bitumage en enduit superficiel de certaines routes en terre à trafic modéré dans la Région du Littoral, tronçon : SONDIBOMA (Inter D55)-MASSOK (Inter D56) est déclaré **infructueux**, aucune offre n'ayant été déposée par les entreprises.

YAOUNDE le 19 Juillet 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DÉCISION N° 289/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 21 JUILLET 2017 PORTANT ATTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 32/AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 13 AVRIL 2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DES ROUTES LIMITE SUD-SANGMÉLIMA, EBOLOWA-NKOEMVOM ET NKOEMVOM AMBAM (LOT N° 2-SU/17) FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER- PROGRAMME ANNUEL 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;



Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2017 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N° 32/AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 du 13 Avril 2017 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'entretien confortatif des routes limite Sud-Sangmélina, Ebolowa- Nkoemvom et Nkoemvom Ambam, Financement : Budget MINTP- Ligne Fonds Routier, Programme annuel 2017.

Vu les Offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N° 052/PV/CMPM-TI/MINTP du 19 Juin 2017 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures.

Vu la lettre de notification N° 012/L/P/CMPM-TI/MINTP du 14 Juin 2017 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;

Vu la note de service N° 1023/NS/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO portant désignation des membres de la commission de négociation des prix de l'offres de l'entreprise EBM-BTP ;

Vu le procès verbal de négociation de l'offre financière de l'entreprise EBM-BTP.

DECIDE :

Article 1 : l'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien confortatif de la route limite Sud-Sangmélina,(Financement : Budget MINTP- Ligne Fonds Routier, Programme annuel 2017).

N° lot	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Tronçons	Type d'entretien	Longueur estimée (Km)	Montant TTC corrigé en Fcfa	Montant TTC négocié en Fcfa	Observation
2-SU/17	E.B.M-B.T.P BP:30 382 Yaoundé Tel: 6 77 57 54 01	Limite Sud-Sangmélina	confortatif	69,33	1 723 956 300	1 633 371 943	Offre la moins disante Délai d'exécution 6 mois

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer son offre au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai son offre sera détruite.

YAOUNDE le 21 Juillet 2017

Le MINISTRE

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

DECISION N°26/D/PR/MINMAP/SG/DR/ES/CRPM/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DRMINMAP/CRPM/ ES/2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'EVECHE DU DIOCESE DE DOUME ABONG-MBANG DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'EST
AUTORITE CONTRACTANTE

DECIDE

Article 1 : L'Entreprise ci-après est retenue pour les travaux de réhabilitation du réseau électrique de l'évêché du Diocèse de DOUME - ABONG-MBANG dans le Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est:

N°	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Délai d'exécution
/	ETS DOUANLA ET FRERES BTP	69 236 695F CFA	82 564 759 F CFA	QUATRE (04) mois

Article 2 : le soumissionnaire ci-dessus désigné, est invité à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des Infrastructures pour l'établissement de son projet de Marché.

Article 3 : Les entreprises ayant postulé pour cet Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenues peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Cellule d'Appui à la Commission de Passation des Marchés. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera notifiée à l'attributaire par le Chef de Service des Marchés des Infrastructures puis enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

BERTOUA le 11 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MENYOU EZE MICHEL

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DÉCISION ? 279 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/07/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 37/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION COMPLÈTE DES BACS DE BISSAGA ET BIMBA DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DE L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (PROGRAMME ANNUEL 2017) FINANCEMENT : BUDGET MINTP, (LIGNE RONDS ROUTIER)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2017 ;

Vu l'Appel d'Offres International Ouvert N° 37/AOIO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 24/04/2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation complète des bacs de Bissaga et Bimba dans les Régions du Centre et de l'Est de la République du Cameroun (programme annuel 2017), Financé par le Budget du MINTP. Exercice 2017 (Ligne Fonds Routier) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu la lettre de notification N°025/L/P/CMPM/MINTP du 06 juillet 2017 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: les entreprises dont les noms suivent sont retenues, pour l'exécution des travaux de réhabilitation complète des bacs de Bissaga et Bimba dans les Régions du Centre et de l'Est de la République du Cameroun (programme annuel 2017), Financé par le Budget du MINTP. Exercice 2017 (Ligne Fonds Routier) :

	Noms et Adresses des Soumissionnaires	Désignation du BAC	Type d'entretien	Département	Montants TTC lus lors de l'ouverture des plis en Fcfa	Montants TTC corrigés en Fcfa	Observations
1-CE/17	ETS NOHA SERVICE AND TP BP : 727 Bertoua Tel : 677 45 80 40	BISSAGA	Réhabilitation complète	Haute-Sanaga	491 428 010 Avec un Rabais de 22%	377 858 230	Offre la moins disante délai d'exécution de 8 mois
2-ES/17	ETS I.T.Ke BP : 2244 Yaoundé Tel : 670 67 10 07/694 67 02 28	BIMBA	Réhabilitation complète	Kadey	395 683 155	345 662 016	Offre la moins disante délai d'exécution de 8 mois

Article 2 : Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Sous-direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 19 Juillet 2017

Le MINISTRE

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les Soumissionnaires non retenus, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DÉCISION ? 289/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 20/07/2017 PORTANT ATTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 13/04/2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DU RÉSEAU OUEST, RÉGION DE L'OUEST (PROGRAMME 2017) FINANCEMENT : BUDGET MINTP (LIGNE FONDS ROUTIER)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19/06/2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;



Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2017 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 34/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 13/04/2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des Travaux d'entretien Courant de certaines Routes Rurales du Réseau Ouest, Région de l'Ouest (Programme 2017). Financement : Budget MINTP (Ligne Fonds Routier) ;

Vu l'offre du soumissionnaire ;

Vu le Procès Verbal N° 52/PV/CMPM-TI/MINTP du 02 Juin 2017 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures.

Vu la note de service N° 1028 /NS/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO du 28/06/2017.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines Routes Rurales du Réseau Ouest, Région de l'Ouest (Programme 2017). Financement : Budget MINTP (Ligne Fonds Routier).

SOUSSIONNAIRE RETENU						
Lot	Désignation	Long (Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé après rabais en FCFA	Observation
24-OU/17	Carrefour BASSEU -Carrefour MANGA-Chefferie BANDJA- pont feu ZÉZÉ avec pour bretelle première entrée chefferie dans l'arrondissement de BANDJA	16	Groupe MIKA Tél : 699 89 61 37	63 803 520	72 503 326	2 ^{ème} Offre la moins disante et TANDI & SONS ENTERPRISE 1 ^{er} et déjà attributaire du lot 26 – OU/17
	Inter N5 (Carrefour piment)-Chefferie Bakoven Meka-école publique avec réfection du pont définitif sur le rivière Chi Magni Meka					

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 20 Juillet 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DÉCISION N° 276/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2015 DU 18 JUILLET 2017 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DU LOT 1-CE/17 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°
28/A0NR/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 04 /04/ 2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES
TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES PRINCIPALES EN TERRE DU RÉSEAU SUD
(PROGRAMME ANNUEL 2017) FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2017 ET SUIVANTS (LIGNE
FONDS ROUTIER).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2014/026 du 23/12/2014 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2015;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par la Circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/ 075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu l'arrêté N°0070/A/MNMAP du 09 avril 2014 portant création des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°01497/pD/MINMAP du 02 octobre 2014 constatant à titre transitoire la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°01496/ D/MINMAP du 02 octobre 2014 portant désignation d'un Président par intérim à la Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le



contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19/06/2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2017 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint n° 28/AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 du 04 /04/ 2017 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes principales en terre du réseau sud (programme annuel 2017) ;

Vu la Note d'Instruction N° 3928/NI/MINTP/SG/DGET/DPPN/CP/CEA1 du 05 mai 2017.

DECIDE :

Article 1 : Le lot 1-CE(17 ci-dessous de l'Appel d'Offres National Restreint n° 28/ AONR/MINTP/CMPMTI/2017 du 04 /04/ 2017 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes principales en terre du réseau sud (programme annuel 2017) est déclaré infructueux :

N° lot	Département	Tronçons	Longueur estimée (Km)	Budget prévisionnel TTC (FCFA)	Délai (mois)	Type d'entretien
1- CE/17	NYONG ET MFOUMOU	OBOUT-ENDOM	46,90	223 713 000	08	Courant
		ENDOM- AKONOLIGA	38,95	185 791 500		
		WOUMA-LIMITE CENTRE	48,13	229 580 100		
		TOTAL lot 1-CE/17	133,98	639 084 600		

Article 2 : Les soumissionnaires ayant postulé pour le lot ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Article 3 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 18 Juillet 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DÉCISION ? 281/D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2017 DU 19/ 07 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 052/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 DU 30 MAI 2017 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES RURALES DU RÉSEAU OUEST (RÉGION DU SUD-OUEST). PROGRAMME ANNUEL 2017 FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2017 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19/06/2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2017 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 052/AONO/MINTP/CMPM-TI/2017 du 30 Mai 2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes rurales du Réseau Ouest. (Région du Sud-ouest). Programme annuel 2017. Financement : Budget MINTP-Ligne Fonds Routier, Exercices 2017 et suivants;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès Verbal N° 088/PV/CMPM-TI/MINTP du 06 Juillet 2017 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;

Vu la lettre de notification N° 026/L/P/CMPM-TI/MINTP 06 Juillet 2017 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes rurales du Réseau Ouest (Région du Sud-Ouest) Programme annuel 2017. Financement : Budget MINTP-Ligne Fonds Routier, Exercices 2017 et suivants ;

SOUSSIONNAIRE RETENU						
Lot	Désignations	Long (KM)	Noms et adresses des soumissionnaires	Montants TTC corrigés en chiffre et en FCFA	Montants TTC corrigés en lettre et en FCFA	Délai
1 -SW/17	Entretien courant de certaines routes rurales des tronçons Mbakem-Agborkem German-Akak-Bakogo-Minda-Okoroba-Osele	48,90	AM ENTERPRISE BP 376 LIMBE Tél. : 675 094 986	132 675 163	cent trente deux millions six cent soixante quinze mille cent soixante trois	08 mois

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures. Passé ce délai ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 19 Juillet 2017

Le MINISTRE

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

**DECISION N 005/D/M/SG/CAD3/2017 DU 19/07/2017 POUR LA DEMANDE DE COTATION N 01
JDC/CAD3/CIPM/ST/2017 DU 16/05/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN A LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR MAÎTRE
D'OUVRAGE

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation au Cameroun
- Vu la loi 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes Syndicats de Communes et établissements communaux et ses modificatifs subséquents
- Vu le décret n° 1366 du 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le décret 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés Publics.
- Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics
- Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics.
- Vu L'Arrêté n° 000150/AIMINATD!DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur KWAPNANG JOB THEOPHILE, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3e ;
- Vu l'Instruction 00061/MINFUSG/DGTCFM/DT/DER du 08 avril 2010 portant Comptabilisation des dépenses transférées aux collectivités territoriales Décentralisées
- Vu la Demande de Cotation n°_01 JDC/CAD3/CIPM/ST/2017 du 16/05/2017 pour le recrutement d'une société d'entretien à la Commune d'Arrondissement de Douala 3e
- Vu le procès verbal de la commission interne de passation des marchés publics du 06 juin 2017
- Vu les nécessités de service :

DECIDE:

Article 1er L'entreprise ALKAN SARL est désignée adjudicataire à l'issu de LA DEMANDE DE COTATION N°01JDC/CAD3/CIPM/ST/2017 du 16/05/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3e, pour un montant TTC **5.522.915 (Cinq Millions Cinq Cent Vingt Deux Mille Neuf Cent Quinze Mille) FRANCS CFA** correspondant à la PERIODE allant du : **1 ER AOÛT AU 31 DECEMBRE 2017**

Article 2 : La dépense correspondante sera prise en charge par le Budget Communal exercice 2017.

Article 3: La présente Décision qui prend effet à la date de signature sera enregistrée, publiée puis communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 19 Juillet 2017

Le MAIRE

KWAPNANG Job Théophil

COMMUNE D'EBONE

ADDITIF N°08 DU 18/07/2017 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/AONR/MINATD/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2017 DU 04 JUILLET 2017 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CERCLE MUNICIPAL A EBONE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBONE, MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISE PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°03/AONR/MINATD/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2017 DU 04 JUILLET 2017 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CERCLE MUNICIPAL A EBONE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO., QUE LEDIT DAO EST MODIFIÉ COMME SUIV : NB: BIEN VOULOIR TÉLÉCHARGER LA PIÈCE D'ORIGINE POUR AVOIR ACCÈS AUX MODIFICATION APPORTÉES AU DAO.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont n (011 origi al et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'EBONE, Secrétariat Général le 25 JUILLET 2017 à 09 heures, heure limite et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MINATDIRLT/DMGOICIEBONE/SG/2017 DU POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CERCLE MUNICIPAL A EBONE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO (EN PROCEDURE D'URGENCE) «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont n (011 origi al et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'EBONE, Secrétariat Général le 01 AOUT 2017 à 09 heures, heure limite et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/MINATDIRLT/DMGOICIEBONE/SG/2017 DU POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CERCLE MUNICIPAL A EBONE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO (EN PROCEDURE D'URGENCE) «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un seul temps le 25 Juillet 2017 dans la salle des actes de ,la Commune d'Ebone. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 25 Juillet 2017 à 10 heures, heures locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Ebone Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un seul temps le 01 AOUT 2017 dans la salle des actes de ,la Commune d'Ebone. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 25 Juillet 2017 à 10 heures, heures locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Ebone Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

EBONE le 18 Juillet 2017

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BOUMBA & NGOKO

**ADDITIF N°05/A/CGGBO/M/2017 A L'APPEL OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°03/AONO/CGGBO/CIPM/2017.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

GARI-GOMBO le 7 Juillet 2017

Le MAIRE

KALBAH SIMON

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BOUMBA & NGOKO

**N°002/A/PR/MINMAP/DRES/DDBN/SPM/BAM/2017 À L'APPEL D'OFFRES N°08 POUR LA CONSTRUCTION
D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À SALAPOUMBÉ.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

YOKADOUMA le 18 Juillet 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

MINYEMECK Jacques Benoit

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !